



Service de Proximité
Emploi & Territoire

TRANSMISSION REPRISE

des entreprises artisanales

Vous souhaitez transmettre votre entreprise artisanale, vous voulez vous informer et préparer votre transmission, vous souhaitez reprendre une entreprise, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot vous propose des outils adaptés.

*« transmettre
pour continuer
d'exister »*

8 ETAPES

pour réussir sa succession :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot vous propose 8 types d'accompagnements pour réussir votre transmission reprise Public concerné : Chefs d'entreprises artisanales de plus de 50 ans, repreneurs (salariés, chefs d'entreprises, demandeurs d'emploi...)

Lot Initiatives Artisanat

finance et accompagne votre projet
de reprise d'une entreprise artisanale

La plate-forme Lot Initiatives Artisanat favorise l'octroi d'une aide financière pour la reprise d'une entreprise artisanale; elle prend la forme d'un prêt d'honneur, sans garantie ni intérêt. Elle est plafonnée à 13 000 € et le remboursement s'effectue sur 3 à 5 ans.



Les 8 types d'accompagnements

Pour les cédants :

- un diagnostic de l'entreprise pour identifier les forces et les faiblesses
- une évaluation de l'affaire
- une étude des différents scénarios de transmission pour optimiser la fiscalité
- la recherche d'un repreneur

Pour les repreneurs :

- une formation action à la reprise
- une assistance au montage des dossiers (conseils clés, coaching, business plans)
- une aide financière à la reprise
- un suivi pendant 18 mois



Contact :

**Chargé de mission entreprise de la Chambre de
Métiers et de l'Artisanat du Lot**

Association pour le Développement du Pays Est Quercy

6, petite rue Marguiliers - BP 86 - 46103 FIGEAC Cedex
Tél : 05 65 34 78 67 - Fax : 05 65 34 79 02